

Une figure politique du 19^e siècle — François-Xavier Lemieux (suite et fin)

Andrée Désilets, c.n.d.

Volume 22, Number 2, septembre 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302781ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302781ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Désilets, A. (1968). Une figure politique du 19^e siècle — François-Xavier Lemieux (suite et fin). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 22(2), 223–256. <https://doi.org/10.7202/302781ar>

UNE FIGURE POLITIQUE DU 19^e SIÈCLE
FRANÇOIS-XAVIER LEMIEUX *
(suite et fin)

CHAPITRE III
LEMIEUX ET MERCIER
1892-1894

En décembre 1891, les Journaux de l'Assemblée législative enregistrent, avec le coup d'État d'Angers, le renvoi du gouvernement Mercier et l'accession au pouvoir du deuxième ministère de Boucherville. Dans un pays démocratique, il revient toujours au peuple de censurer ou d'approuver de tels événements politiques. Aussi le convoque-t-on aux urnes électorales trois mois plus tard, soit le 8 mars 1892.

La retraite de Lemieux

À ces élections générales, Lemieux ne consent pas à briguer les suffrages des électeurs de Lévis, quoiqu'il sache, ainsi que le lui écrit Mercier, que "la lutte qui commence sera des plus sérieuses et décidera de l'existence du gouvernement responsable dans [la] province" ¹.

En 1892, Lemieux est un criminaliste de renom. Pendant huit ans, de 1883 à 1891, Lemieux a accepté ce partage entre les exigences de son étude et celles du parlement. L'espoir d'entrer au ministère provincial stimulait son courage et ses énergies. Mais voilà qu'en 1892 les circonstances changent.

À la veille des élections générales qui suivent le coup d'État d'Angers, il est impossible que l'opinion publique soit favorable à Mercier et à sa phalange nationale. Le parti conservateur

* Voir notre *Revue*, XX: 572-592; XXI: 243-267.

¹ H. Mercier à F.-X. Lemieux, 30 décembre 1891, AAD, FL 1891.

guerroyer avec les armes puissantes des gaspillages du gouvernement Mercier et du scandale de la baie des Chaleurs. Pour leur part, les partisans de Mercier dénoncent l'ingérence du Sénat dans les affaires provinciales et l'illégalité du coup d'État d'Angers ; ils parlent de constitution violée et d'attentat à l'autonomie des provinces. Or le peuple a le sens des chiffres avant l'intelligence de la loi ! D'ailleurs, il faudrait être bien optimiste, voire naïf, pour tirer de bons augures des derniers mois de l'administration Mercier ainsi que du renvoi d'office qui les a couronnés. Aussi les rangs des nationaux s'éclaircissent-ils. Les conservateurs qui ont tendu la main à Mercier en 1886 le répudient aujourd'hui. Les libéraux-nationaux de langue anglaise tournent le dos à leur ancien chef national et, comme certains libéraux de langue française, ils se déclarent indépendants de Mercier et de sa clique. Dans de telles circonstances, la victoire conservatrice est imminente.

Comme tous les partisans de Mercier, Lemieux sait bien qu'il ne doit plus rien attendre de la politique pour les quatre ou cinq années à venir. Même si, contre toutes les prévisions, Mercier gagnait la bataille de 1892, une fois de plus il sacrifierait Lemieux aux intérêts du groupe national. Lemieux donc s'enferme dans son étude d'avocat.

Une autre raison provoque la retraite de Lemieux. Depuis quelques années deux politiques tiraillent les libéraux de la province de Québec. Et ces politiques se font de plus en plus divergentes. Le temps est venu où les libéraux québécois se demandent de quel côté ils doivent se ranger, pour Mercier ou pour Laurier. En effet, les relations s'enveniment de plus en plus entre le chef libéral-national de Québec et le chef libéral d'Ottawa. Mercier en fait confiance à son célèbre correspondant français, l'abbé Cantenot :

Il [Laurier] n'a pas toutes mes idées, encore moins, peut-être, mes croyances religieuses et nationales. Il a peur des orangistes en particulier et des protestants en général. C'est tout le contraire chez moi, comme vous le savez.

Ces quelques mots suffiront à un homme intelligent comme vous, pour comprendre ce qui se passe ².

À la lumière de l'histoire, nous pouvons comprendre encore mieux que l'abbé Cantenot le dissentiment qui sépare Mercier et Laurier et qui pourrait bien, dans un avenir prochain, aboutir à la discorde. En trente ans de vie publique, Mercier a goûté à toutes les sauces politiques : conservateur avec les séides de Cartier en 1863 ; libéral après la trahison ³ du chef conservateur en 1866, à la veille de la Confédération ; national dans le groupe de David en 1871 ; de nouveau libéral en 1874 ; "coalitionniste" sous Chapleau en 1879 ; libéral-national depuis 1886, avec tendance de plus en plus manifeste à l'indépendance. Déjà, en 1889, Calixte Lebeuf écrivait à Pacaud :

Il faut que Mercier se débarrasse de l'étreinte *de boa* des castors, et qu'il se montre plus libéral. Nous ne le croyons pas libéral ; nous savons même que ses idées intimes sont anti-libérales ; mais il faut qu'il se rappelle que ce sont les libéraux qui l'ont fait ce qu'il est, et qui l'ont porté là. Le jour où il nous plaira de le faire descendre de son piédestal, il en descendra plus rapidement qu'il y est monté ⁴.

Lebeuf voyait juste si l'on en juge par les rêves politiques que Mercier exprime, en 1893, à son correspondant français. Lorsque le Conseil privé renverse le jugement de la Cour suprême du Canada au sujet de la question des écoles du Manitoba, Mercier écrit :

Ce fait devrait nécessairement avoir une grande influence sur nos destinées et hâter l'heure de la délivrance nationale. Nous avons tout à perdre en restant avec l'Angleterre et tout à gagner en devenant indépendants. J'ai cherché et je crois avoir réussi à intéresser les Etats-Unis à cette grande cause. Si la France voulait, discrètement, prendre quelque intérêt, elle aussi, aux efforts que nous fai-

² H. Mercier à l'abbé Cantenot, curé de Santeuil, France, 19 février 1894, APC, F. Mercier, M.G. 27, I, F 1, vol. 1.

³ L'expression est de Mercier. A sa fiancée, il écrit : "Cartier nous a trahis. Il nous a vendus." H. Mercier à L. Boivin, [s.d.], APC, F. Mercier, M.G. 27, I, F 1, vol. 1.

⁴ C. Lebeuf à E. Pacaud, 23 avril 1889, APC, F. Mercier, M.G. 27, I, F 1, vol. 1.

sons pour nous délivrer du joug de l'Angleterre, elle resterait dans ses nobles traditions et nous ferait un grand bien. Je compte sur une aide matérielle considérable des Etats-Unis. La même chose ne pourrait-elle point arriver de France? ⁵.

Le monde de Mercier se rétrécit donc de plus en plus, de sorte qu'en 1893, il ne se mesure plus qu'au territoire d'un Québec très puissant dans un Canada républicain et indépendant ⁶.

Tout autres sont l'univers et l'idéal politiques de Laurier. Le chef libéral d'Ottawa reste fidèle aux idées exprimées lors de son élection à la direction du parti, en 1887.

Canadiens français, je vous demande une chose, c'est que, tout en vous souvenant que moi, Canadien français, j'ai été élu chef du parti libéral du Canada, vous ne perdiez pas de vue que les limites de notre patrie ne sont pas confinées à la province de Québec, mais qu'elles s'étendent à tout le territoire du Canada, et que là c'est notre patrie où flotte le drapeau britannique en Amérique.

Je vous demande de vous en souvenir pour vous rappeler que votre devoir est simplement et avant tout d'être Canadiens. Etre Canadiens ! c'était là le but de la confédération; la confédération, dans l'esprit de ses auteurs, avait pour but de rapprocher les différentes races, d'adoucir les aspérités de leurs relations mutuelles, de rapprocher les groupes épars de sujets britanniques ⁷.

Auteur du célèbre manifeste sur le libéralisme politique canadien, Laurier est toujours un franc-libéral, qui a foi en l'avenir de la province de Québec au sein du Canada, et du Canada, au sein de l'Empire britannique. Sans qu'il y ait guerre ouverte ni même rupture officielle, une dualité d'opinions et de sentiments règne donc dans le monde libéral de la province de Québec. Cette dualité cause un malaise et le malaise soustrait des partisans à

⁵ H. Mercier à l'abbé Cantenot, 23 septembre 1893, APC, F. Mercier, M.G. 27, I, F 1, vol. 1.

⁶ Voir dans l'*Electeur* du 5 avril 1893 le résumé d'une conférence de Mercier sur l'Indépendance du Canada, prononcée le 3 avril, au Parc Sohmer de Montréal.

⁷ Laurier, *Laurier à la tribune*, 383.

Mercier. Citons un autre passage de la lettre de Calixte Lebeuf à Ernest Pacaud :

Es-tu sérieux quand tu écris que les partisans de M. Mercier sont unis ? Je ne sais pas ce qui se passe à Québec, ni dans les autres villes ; mais je sais et je connais parfaitement ce qui se passe, ce qui se dit et ce qui se fait dans la ville de Montréal et dans ses environs ; [. . .] ⁸.

Les grondements d'indignation et de colère des libéraux mont-réalais ont leur écho à Québec. Lemieux les a partagés. Mais, pour éviter la défection et obvier au scandale politique, il opte pour la retraite. Grâce à ce faux-fuyant, il ne prend pas position contre Mercier, son chef d'hier et son ami de toujours ⁹. Il ne renie surtout pas le parti libéral auquel seul il croit, après lui avoir consacré une large part de son activité depuis vingt ans. "Monsieur Lemieux a toujours été un partisan dévoué, jusqu'au fanatisme, pour son parti",¹⁰ écrit le *Quotidien*. Certes, en 1886, l'avocat de Riel a exploité avec habileté et générosité — et il avait beau jeu pour le faire — le thème de la mort du chef métis. Mais il adhère de moins en moins au mouvement national à mesure que Mercier achemine la province, d'un pas lent mais progressif, vers l'isolement, et le Canada vers la rupture avec l'Empire. En somme, il éprouve à son tour l'inquiétude que Joly révélait à Laurier, en 1886, dans une lettre confidentielle :

La violence avec laquelle les chefs nationaux des deux partis ont commencé à faire appel aux préjugés nationaux de la majorité, dans notre Province, a naturellement trouvé son écho dans la Province d'Ontario, dans les colonnes du Mail ! Cela devait en être ainsi ; ce n'est que logique.

Ceux qui ont allumé le feu se croient certains de pouvoir l'éteindre quand il aura produit l'effet

⁸ C. Lebeuf à E. Pacaud, 23 avril 1889, APC, F. Mercier, M.G. 27, I, F 1, vol. 1.

⁹ En 1910, Lemieux voudra écrire une biographie de Mercier à l'occasion de l'inauguration de son monument. Pour des causes que nous ignorons, son projet est sans lendemain. Seule une ébauche nous reste. Le fonds Lemieux, AAD, FL 1910, contient deux lettres qui attestent le projet de Lemieux : la première est de Lomer Gouin, premier ministre de la province en 1910 ; la deuxième, du fils de Mercier, Honoré.

¹⁰ *Le Quotidien*, 29 décembre 1891.

voulu. Qu'il vienne un de ces coups de vent soudains, et le feu va courir d'un bout du pays à l'autre ¹¹.

En 1886, appuyer l'idéal encore libéral de Mercier, c'était en même temps travailler au triomphe du parti libéral, qui allait de dégringolade en dégringolade depuis vingt-cinq ans, tant à Ottawa qu'à Québec. Mais, en 1892, les circonstances ont changé. Alors Lemieux ne peut qu'abandonner un mouvement qui végète et se meurt dans des idéaux irréalisables, pour être fidèle au libéralisme politique. Surtout que circulent dans la Province des paroles comme celles d'Israël Tarte :

Rappelez-vous bien ce que je vous dis : Wilfrid Laurier, avant deux ans, sera le premier ministre de la Puissance ¹².

Sur leur passage, ces prophéties raniment des espoirs, stimulent des courages et suscitent des gestes significatifs, telle la retraite du député libéral-national de Lévis. Pendant deux ans, Lemieux vit loin de l'arène politique.

Le mandat de Bonaventure

Mais le 30 octobre 1894, Mercier meurt dans sa solitude de Tourouvre, vaincu par une longue maladie. Devant l'éternité qui s'ouvrait, Mercier a fait taire toute passion politique ¹³. Devant la vie qui continue, ses partisans ne maîtrisent pas aussi bien leurs propres passions... et se ranime le mythe Mercier ! Le peuple a condamné Mercier pour offense politique dans son verdict du 8 mars 1892.

Mais la mort redonne au chef national — pour un temps, du moins — le prestige que les revers des dernières années lui ont contesté ; elle revalorise son administration, grandit son œuvre et redore son blason. Lemieux ne demeure pas étranger au grand courant de sympathie qui naît autour de la tombe de Mercier et circule à travers toute la province. Il ne pense pourtant pas à remettre l'épaule à la roue et à réintégrer le monde politique, bien que son tempérament de feu en éprouve parfois

¹¹ Joly à W. Laurier, 15 novembre 1886, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1(a), vol. 1.

¹² *Le Quotidien*, 14 mars 1893.

¹³ L'abbé Duperrier, curé-doyen de Tourouvre, France, à H. Mercier, 11 octobre 1894, APC, F. Mercier, M.G. 27, I, F 1, vol. 1.

la nostalgie. Pour le décider, il faut la pression des amis libéraux. Il faut aussi le mirage séduisant d'un portefeuille. Car les libéraux sentent que le vent tourne à leur avantage.

La mort de Mercier laisse donc vacant le siège de Bonaventure à la Chambre de Québec. À double reprise, les électeurs de la baie des Chaleurs ont élu Mercier à l'Assemblée législative. Ils l'ont élu par acclamation aux élections de juin 1890 et par une majorité de 173 voix, en mars 1892, malgré les fortes accusations dressées alors contre l'ex-premier ministre. On fixe donc l'élection locale au 11 décembre 1894. Le grand organisateur politique de cette élection est, sans contredit, le chanoine Thivierge, curé de la paroisse Saint-Bonaventure. Le fait est incontestable. Après avoir reconnu que c'est à ce bon curé, libéral fougueux, qu'il doit de représenter le comté de Bonaventure à la Chambre des communes de 1891 à 1897, William Fauvel le désigne sous le nom symbolique de "le gros canon Thivierge"¹⁴ ou déclare qu'il est "la grosse cloche du comté et qu'il peut la faire valoir"¹⁵. Qu'un curé prenne part active aux élections, le fait n'est pas sans précédent dans l'histoire politique du Canada français au 19^e siècle. Ce qui étonne davantage, c'est qu'un curé du diocèse des Langevin, des Mgr Blais et des Chapais, prépare avec méthode et esprit de parti un triomphe libéral! L'opposition systématique que le clergé du diocèse de Rimouski a faite à Lemieux en 1878, comme candidat libéral, constitue une image beaucoup plus fidèle de la mentalité cléricale de l'époque. Mais, impossible d'en douter, dans l'élection partielle de Bonaventure, en 1894, c'est bien le chanoine Thivierge qui joue le rôle d'organisateur libéral. Or, ce bon curé a la conviction que la victoire des libéraux repose sur la candidature de Lemieux. C'est donc sur l'invitation et avec l'appui du clergé de Bonaventure que Lemieux revient à la politique, comme c'est sous l'influence de leurs prêtres que les électeurs accordent leurs suffrages à Lemieux. Ironie du sort! En 1878, lors de sa première lutte dans Bonaventure, le clergé a donné son appui — et quel puissant appui! — au candidat conservateur, parce qu'il

¹⁴ W. Fauvel à F.-X. Lemieux, 30 juin 1896, APQ, FL 4.

¹⁵ Le même au même, 14 décembre 1894, *loc. cit.*

“s’obstinait à voir dans tous les libéraux des mécréants et des ennemis de l’Église”¹⁶. Et c’est en compagnie de son adversaire de 1878, Israël Tarte, transfuge du parti conservateur, que Lemieux entreprend sa campagne électorale de 1894. Le fier ultramontain n’en est pas à sa première conversion, ni à sa dernière... Néanmoins, la presse conservatrice ne manque pas de ridiculiser le fait que Tarte vienne mendier des votes pour un homme qu’il a vilipendé quinze ans plus tôt, sous les yeux des mêmes électeurs de Bonaventure. Mieux! Elle se saisit de “cette communauté de sentiments”¹⁷ qui unit les deux adversaires d’hier et s’en fait une arme qu’elle dirige contre le candidat libéral.

Dans une élection partielle, le peuple hésite toujours à donner un vote hostile au gouvernement. C’est normal. Le candidat ministériel Arsenault n’en constitue pas moins un adversaire peu dangereux pour Lemieux. Il a pour unique avantage de résider dans le comté de Bonaventure. Il peut donc prétendre en connaître les intérêts mieux que l’avocat de Québec et présider de façon plus sûre à sa marche dans la voie du progrès. À l’actif du candidat conservateur ignorant, rude et frustré, “impuissant à dire dix mots en public”¹⁸, *Le Quotidien* note son honnêteté incontestable et proclame, avec variation sur un thème connu: “Bonne renommée vaut mieux que ceinture et langue dorées”¹⁹. Tout proverbe admet des exceptions, au moins en politique. Et “la langue dorée” des meneurs libéraux, Lemieux et Tarte en tête, agit si bien sur le peuple qu’elle fait mieux que “bonne renommée”.

Pendant que résonne le cri de guerre des conservateurs: “Pas d’étranger dans Bonaventure!”, les libéraux ouvrent leur campagne sur le thème pathétique de la mort de Mercier. Ils s’attaquent ensuite au dernier emprunt provincial. Non pas qu’ils condamnent l’emprunt lui-même — les anciens partisans du gouvernement Mercier seraient mal placés pour le faire —,

¹⁶ F.-X. Lemieux à sir L. Gouin, 6 octobre 1917, APQ, FL 5.

¹⁷ *Le Quotidien*, 4 décembre 1894.

¹⁸ *Le Cultivateur*, 1er décembre 1894. Cité dans le *Quotidien*, 3 décembre 1894.

¹⁹ *Le Quotidien*, 3 décembre 1894.

mais ils s'en prennent à la provenance française de cet emprunt que vient de consentir l'administration Taillon. *Le Star* et la Banque de Montréal appuient l'opposition et, depuis cet emprunt, versent volontiers des fonds dans la caisse électorale des candidats libéraux. Ainsi ont-ils soutenu le parti libéral dans plusieurs élections partielles. Dans l'élection de Bonaventure, à la dernière heure ils financent le transport par train spécial, sur le terrain de la lutte, de toute une phalange d'orateurs et de cabaleurs libéraux sous la conduite de Greenshields, l'ami de Lemieux et son associé dans plusieurs grandes causes politiques et criminelles.

Mais, plus que la corruption électorale et les coups d'éloquence, c'est le souvenir de Mercier et le prestige de Lemieux qui constituent les principaux artisans du triomphe libéral. Les électeurs de Bonaventure ignorent que Lemieux s'est dissocié du groupe national en mars 1892. Ils ne peuvent donner cette signification à sa retraite, car Lemieux a posé le geste avec trop de discrétion et de diplomatie. D'ailleurs, le zèle qu'il a mis à la défense de Mercier cache bien son jeu. Le plus grand nombre des électeurs canadiens-français votent donc pour Lemieux par fidélité au souvenir de Mercier, ainsi que le leur recommandent leurs prêtres. Quant à la population de langue anglaise, c'est surtout le prestige personnel de Lemieux qui l'a gagnée à la cause libérale. Un extrait d'une lettre adressée au député fédéral, Fauvel, en fait foi :

[. . .] But what about Mr. F.-X. Lemieux. There is no man that can run this end of the country like him. He is a great favorite among the English speaking people up here and most of all "he his burnt up so bad in the face they think he is a French Irishman"²⁰.

Lemieux remporte donc la victoire au soir du 11 décembre 1894 par une majorité de 202 voix. C'est pour lui "la bonne aventure"²¹ que Laurier commente dans une lettre à Fauvel, le représentant libéral de Bonaventure à la Chambre des Communes :

²⁰ J. Quinn à W. Fauvel, 16 novembre 1894, AAD, FL 1894.

²¹ A. Poisson à F.-X. Lemieux, 18 décembre 1894, APQ, FL 10.

The victory of Lemieux at Bonaventure is of very good omen for the future. Of course, in so far as the country is concerned, so long as it is in your hands, it will be in safe keeping. I may say that the prospects are very good everywhere. In Toronto, I found our friends more cheerful, better organized and more confident than I ever saw them before, during my experience ²².

La victoire de Lemieux dans Bonaventure annonce le grand tournant de 1896. Les libéraux en ont la conviction, ainsi que l'exprime le nouveau député de Bonaventure à William Fauvel:

Vous avez été l'organisateur d'une victoire qui sera, je l'espère, le prélude de bien d'autres succès. L'enthousiasme est grand partout. Nos amis reprennent courage, la province va se réveiller de la léthargie dans laquelle elle était tombée depuis l'écrasement de ce pauvre Mercier. Nous serons prêts pour la grande lutte que Laurier va livrer à l'élément tory, nous le ferons triompher en attendant que nous écrasions le gouvernement de Québec ²³.

Et Plamondon de conclure sur une note poétique:

Vous êtes bien heureux, vous et les autres de la génération nouvelle. Nous, les anciens, nous avons mangé le pain plus noir, en maçonnant les fondations du parti. Mais, nous étions heureux tout de même; il y avait tant de plaisir à faire notre devoir; et dans la plaine aride où nous semions notre travail, nous voyions à l'horizon se dorner les moissons d'aujourd'hui.

Fournier et moi, nous pouvons chanter notre *Nunc dimittis* ²⁴.

²² W. Laurier à W. Fauvel, 31 décembre 1894, APC, F. Fauvel, M.G. 27, I, E 3.

²³ F.-X. Lemieux à W. Fauvel, 17 décembre 1894, APC, F. Fauvel, M.G. 27, I, E 3.

²⁴ M.-A. Plamondon à F.-X. Lemieux, 13 décembre 1894, AAD, FL 1894. M.-A. Plamondon (1823-1900) a été collaborateur aux journaux radicaux (1843-1848), ami des Dorion, des Papin et des Doure, un des fondateurs de l'*Institut canadien de Montréal*, fondateur et premier président de l'*Institut canadien de Québec*, candidat défait pour le comté de Québec (14 avril et 30 décembre 1857), membre du célèbre trio "rouge" Fournier-Plamondon-Huot, copropriétaires et corédacteurs du *National* (1855-1859), et juge de la Cour supérieure pour le district d'Arthabaska (1874-1897).

C'est sous la pression du parti libéral que Lemieux revient à la politique après deux ans de retraite pendant laquelle il n'a pensé qu'aux intérêts de sa vie professionnelle. Il n'y a pas à douter de la cause du retour de Lemieux à la politique. Mais il faut dire que la nature du nouveau député de Bonaventure se retrouve à l'aise sur le champ de bataille. Livrer une lutte électorale est toujours un plaisir pour lui, surtout si elle se termine par un triomphe. Et succéder à l'ex-premier ministre sur le siège de Bonaventure n'est pas sans flatter la vanité du si vaniteux député de Bonaventure. Enfin, remporter la victoire là où il a été défait quinze ans plus tôt représente une double victoire : victoire sur un adversaire et victoire sur le passé !

CHAPITRE IV

DOUBLE VICTOIRE ET FIN DE CARRIÈRE

1897

Les circonstances politiques

Quelques mois avant sa mort, Mercier a confié à son fidèle ami de France, l'abbé Cantenot : "Les questions des écoles et de la langue française vont amener des complications politiques très graves."¹ Mercier a bien mesuré la portée des principes en jeu pendant cette période 1890-1897, qui est parmi les plus troublées de l'histoire politique du Canada. Depuis l'affaire Riel, les nationalismes se heurtent de façon bruyante au sein de la Confédération canadienne. Le mouvement national québécois a son pendant dans l'Ontario : l'association *Equal Rights*, et les extrémistes de cette association s'emparent des problèmes provinciaux pour les transformer, à coups de fanatisme, en conflits nationaux. Telle est l'origine de la célèbre question des écoles

¹ H. Mercier à l'abbé Cantenot, 19 février 1894, APC, F. Mercier, M.G. 27, I, F 1, vol. 1.

du Manitoba, qu'ont soulevée, non pas les Anglais du Manitoba, mais les Orangistes de l'Ontario.

En mars 1890, la législature du Manitoba adopte les lois Martin, qui remanient le système scolaire et soustraient toute subvention gouvernementale aux écoles confessionnelles. C'est le coup de mort aux écoles catholiques et françaises. Invoquant l'article 22 de la constitution, la minorité manitobaine porte la loi devant la Cour suprême du Canada, qui la déclare *ultra vires*, c'est-à-dire opposée à l'article 93 de l'*Acte de l'Amérique du Nord Britannique*. Mais le Conseil privé de Londres casse le jugement de la Cour suprême. Sous la forte pression des catholiques et devant la décision du Conseil privé, qui s'appuie sur l'article 22, par. 3. du *Manitoba Act*, le gouvernement d'Ottawa se voit obligé d'intervenir et de passer un ordre en conseil. En mars 1895, il demande donc à la Législature manitobaine de donner des subsides aux écoles séparées. Le gouvernement libéral Greenway refuse d'obtempérer. Il soumet la question au peuple, qui le réélit dans trente-trois comtés sur quarante. À Ottawa, le cabinet se divise. Mais l'unanimité ministérielle et conservatrice se refait partiellement autour d'un nouveau bill. Par une loi rémédiateur, le gouvernement créerait un bureau d'Éducation catholique dont le directeur, un catholique, administrerait les écoles catholiques du Manitoba, grâce à des dons privés et à des subventions gouvernementales. Au nom de l'autonomie des provinces, les libéraux s'opposent au bill rémédiateur du gouvernement Bowell-Tupper. Le 3 mars 1896, Laurier prononce un célèbre discours en Chambre :

Je suis un libéral de l'école anglaise. Je crois en cette école qui a [...] toujours refusé, fût-ce au plus grand, le droit de dicter, même au plus petit, la ligne de conduite qu'il doit suivre².

L'Église, elle, prend fait et cause pour la loi rémédiateur. Le grand vicaire de Rimouski ordonne au député libéral de Bonaventure à la Chambre des Communes, William Fauvel, de voter

² *Débats de la Chambre des Communes*, session 1896, XLI, 1: 2429.

pour le bill rémédiateur³. Fauvel demande conseil à Lemieux qui appuie, contre l'autorité épiscopale, Laurier et le parti libéral. Mais, à Ottawa, au moment de la troisième lecture des cent douze clauses du bill réparateur, les oppositionnistes libéraux usent de l'obstruction systématique, de sorte que, le 15 avril, Tupper retire le bill. Suit la dissolution de la Chambre, le 23 avril 1896, puis l'annonce d'élections générales pour le 23 juin suivant.

La lutte électorale se fait au moment où l'Église est de plus en plus convaincue que le parti libéral n'est pas l'ami des libertés religieuses. "L'influence indue", le vieux mal des élections passées, réapparaît, sérieuse et bruyante. Mais, en dépit de l'intervention individuelle et collective des évêques, le libéralisme politique triomphe dans la province de Québec, comme dans tout le Canada. Au jour du scrutin, Wilfrid Laurier devient premier ministre du pays. Après la victoire, il fait la revue de ses troupes et s'étonne lui-même qu'un "peuple dont le cœur est encore sincèrement attaché au clergé"⁴ — c'est un fait incontestable — ait donné un vote aussi favorable à la politique libérale. Mais le peuple canadien-français ne pouvait rester indifférent à la gloire dont Laurier serait l'objet, une fois premier ministre. Il s'est fait un point d'honneur de "se rallier autour de Laurier et de le porter au pouvoir"⁵, écrit L.-O. David. Chapleau ne pense pas autrement, lui qui adresse ce mot au nouveau chef du gouvernement fédéral: "Nous avons vécu longtemps sur le "vieux gagné" que nous avait laissé sir George Cartier".⁶ Est-ce que toute la race canadienne-française ne trouvera pas encore son honneur du prestige d'un des siens?

D'ailleurs, le parti conservateur perd du terrain depuis la mort de sir John Macdonald. De 1891 à 1896, quatre chefs se remplacent à la direction du parti: signe de profondes dissen-

³ W. Fauvel à F.-X. Lemieux, 10 mars 1896, APQ, F1 4.

⁴ Mgr A. Blais à Th. Smith, curé, 21 juillet 1896, AAR, Registre L: 657.

⁵ L.-O. David, *Laurier et son temps*, 69.

⁶ A. Chapleau à W. Laurier, 31 mai 1897, APC, F. Laurier, M.G. 26; G, 1(a), vol. 48.

sions. Les bienfaits de la "politique nationale" de sir John et du protectionnisme s'estompent, en 1896, comme les traits de celui qui a été le grand homme d'État du Canada pendant au-delà de vingt-cinq ans. En fin opportuniste et en parfait politique, Laurier ne manque pas de profiter de cette division à l'intérieur du parti adverse. Par *L'Électeur*, il prêche la conciliation envers Belleau et les amis d'Angers, expliquant à Choquette qui lui reproche son attitude de paix :

Il y a en ce moment division dans les rangs du parti conservateur, sur une question importante. Ne pensez-vous pas qu'il est de bonne tactique d'accroître cette division? Pensez-vous qu'il soit sage de taper sur ceux qui se sont séparés de leurs amis? Pensez-vous qu'il serait habile de faciliter une réconciliation? ⁷

Et, deux semaines plus tard, Laurier admoneste de nouveau Choquette, le rédacteur du *Courrier de Montmagny* :

Votre article dit: "Il n'y a présentement que deux partis et deux chefs importants dans le pays. Qu'il (Angers) choisisse."

Cette conclusion est tout-à-fait [sic] fautive. Angers ne peut pas venir à nous, entrer dans nos rangs: c'est impossible. D'un autre côté, vouloir le repousser quand même dans les rangs du parti conservateur me paraît une idée aussi étroite qu'impolitique. Tant qu'il fera la guerre au gouvernement, il poursuit la même cause que nous, s'il ne va pas aussi loin que nous, et lui faciliter toute liberté d'action, c'est autant de fait pour la destruction de l'ennemi commun. Toutes ces idées me paraissent si claires que je ne m'explique pas qu'elles ne frappent pas tout le monde ⁸.

Au provincial, le parti conservateur souffre aussi d'anémie. L'aile gauche de ce parti s'est unie aux libéraux et c'est cette alliance qui explique, en grande part, la victoire de Laurier et du libéralisme politique. Et les *castors* le rongent toujours quoique Chapleau prétende qu'

ils ont perdu, dans la bataille du 23 juin, leur tête

⁷ W. Laurier à P.-A. Choquette, 21 novembre 1895, APC, F. Choquette, M.G. 27, II, E 3A.

⁸ Le même au même, 9 décembre 1895, *loc. cit.*

et leur queue; ils ont les ongles et les dents usés; le souffle même leur manque pour s'agiter et pour crier⁹.

Et Chapleau d'espérer, avec cette haine qu'il garde bien chaude pour les *castors*:

qu'avant la date du Jubilé de la Reine, nous pourrions dire que cette race de rongeurs est éteinte et ne compte plus que dans le catalogue des espèces disparues!...¹⁰

Pour connaître l'état de faiblesse du parti conservateur provincial, il faut lire, dans le *Journal du Séminaire de Québec*, un commentaire de la situation politique au Québec, à la veille des élections:

La surprise universelle dans le monde politique est de voir l'Hon. T.-C. Casgrain en dehors du ministère Flynn. On y voit le résultat de la faiblesse du premier ministre qui n'a pas pu résister à la pression du Lieutenant-Gouverneur et de ses amis. M. Chapleau et son entourage ne prient qu'à demi l'ex-Procureur Général. Il paraît que nous avons été à un cheveu d'avoir un ministère de coalition avec M. Nantel, premier, et les libéraux, MM. F.-X. Lemieux, J. Tessier, etc . . . , comme acolytes. A première vue, le ministère Flynn ne semble pas destiné à faire florès. M. Flynn est un excellent homme, mais hélas! quel glaçon embarrassé et inconnu de la masse! Tout ceci arrive bien mal à propos pour les conservateurs, tout à fait à la veille des élections¹¹.

C'est donc pendant une période toute favorable au libéralisme politique, dont il n'a cessé d'être le fervent adepte, que se classent les dernières luttes politiques de François-Xavier Lemieux. Mais c'est aussi pendant une période de crise religieuse. Fauvel écrit à Lemieux:

Le mandement de l'*Electeur*¹² a été lu ici le jour

⁹ A. Chapleau à W. Laurier, 21 février 1897, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1(a), vol. 38.

¹⁰ *Loc. cit.*

¹¹ *Journal du Séminaire de Québec*, IV: 639, 11 mai 1896, ASQ.

¹² Une lettre collective des évêques de Québec, Chicoutimi, Rimouski Trois-Rivières et Nicolet condamne l'*Electeur*, qui devient *Le Soleil*.

de l'an, à la messe. Beaucoup sont sortis de l'église. Ce sont des St. Rochs [sic] à Paspébiac. Depuis le 23 juin dernier, il y a beaucoup d'absences à l'église, des paroissiens qui refusent aujourd'hui d'aller à la messe; il y a véritablement une crise de religion dans tout le district de Québec [. . .] ¹³.

Une fois premier ministre du Canada, Laurier doit rendre justice à la minorité manitobaine et régler ainsi le conflit du parti libéral avec l'Épiscopat du Québec. Le 18 novembre 1896, le gouvernement Laurier propose un règlement à la question des écoles du Manitoba. Ce sont les *Accords Laurier-Greenway*, auxquels l'Épiscopat fait une opposition ouverte et sérieuse. Ainsi, Mgr Blais condamne le règlement dans une lettre circulaire à son clergé, en date du 14 janvier 1897.

Les *Accords Laurier-Greenway* sont loin d'être la solution parfaite, au dire même de Laurier. Ils constituent un compromis et un compromis est imparfait, de sa nature même. Aussi les libéraux s'obstinent-ils à voir dans l'intervention de l'Église, non pas une lutte de principes, mais une cabale injustifiée et injustifiable en faveur du parti conservateur. Citons un extrait de lettre de Plamondon à sa fille Diane, épouse de François-Xavier Lemieux. Nous tenons compte du fond de cet écrit et non du ton passionné: Plamondon est un violent, à quatre-vingts ans, sur le banc judiciaire d'Arthabaska, comme à trente ans, à la direction des journaux de la gauche libérale.

Ce mouvement clérical n'est autre chose qu'une manœuvre politique. Ecrasés au fédéral le 23 juin, incapables d'ébranler la position que M. Laurier occupera d'ici 5 ans encore, les évêques veulent au moins empêcher le règne libéral à Québec. Pour tâcher d'empêcher M. Laurier d'arriver à Ottawa, ils ont profané et prostitué la chaire et la sacristie en juin dernier. Ces moyens n'ont pas réussi, il leur en faut trouver d'autres et c'est fait. M. Flynn fera ses élections vers le carême, au temps des Pâques. C'est alors que la nouvelle conspiration prendra l'électeur à la gorge et cette fois, c'est le tabernacle lui-même qui sera traîné dans l'arène, souillé, profané. "Ton

¹³ W. Fauvel à F.-X. Lemieux, 6 janvier 1897, AAD, FL 1897.

vote”, dira-t-on, “ou pas de Pâques, pas de Bon Dieu pour toi”. Insensés ! qui croient arriver au succès par le sacrilège !¹⁴

D’ailleurs, le silence des évêques en dehors de la province de Québec prête à de telles interprétations comme à des commentaires de la nature de celui-ci :

Une chose qui me frappe, comme elle frappe beaucoup d’autres personnes, c’est qu’on me demande comment il se fait, si c’est une question de principe seulement et que la religion y soit en jeu, que les autres évêques des autres provinces ne se soient pas encore prononcés. Vous savez sans doute que c’est Sir A. Caron qui a été délégué auprès de Mgr Walsh pour tâcher de le décider à faire cause commune avec eux. Mgr Walsh aurait été fort vexé de cette démarche et aurait répondu qu’il ne ferait rien sans un ordre exprès de Rome¹⁵.

Comme l’ensemble des libéraux, Laurier croit que la politique des évêques en est une de parti pris plus que de principes religieux. Aussi demande-t-il l’intervention des autorités romaines. Le 31 mars 1897, les libéraux saluent avec joie et confiance l’arrivée de ce délégué apostolique. Mgr Merry del Val fait son enquête avec tact et “constate, sans discuter les faits”¹⁶, afin de présenter son rapport à Léon XIII. L’Encyclique *Affari vos* ne donnera ni tort à l’État, ni raison à l’Épiscopat. Le Pape prêchera la conciliation aux évêques, leur demandant de tirer le meilleur parti possible, sans perdre de vue la justice cependant d’une entente défectueuse et insuffisante en fait. Et ce sera le calme après la tempête des années précédentes, la fin d’un conflit dont les premiers grondements datent de la fondation de l’*Institut canadien de Montréal*, cinquante ans plus tôt. Dans l’histoire politique du Canada, la question des écoles du Manitoba deviendra petit à petit une de ces questions brûlantes

¹⁴ M.-A. Plamondon à Diane P.-Lemieux, 30 décembre 1896, AAD, FL 1896.

¹⁵ C.-E. Pouliot à W. Laurier, 3 mars 1897, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1 (a), vol. 39.

¹⁶ Mgr Merry del Val à W. Laurier, 16 juin 1897, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1 (a), vol. 48.

qui se refroidissent et se règlent par la seule action du temps et de l'oubli.

La double victoire

Mais, en mai 1897, le calme n'est pas encore fait. Aussi est-ce dans une atmosphère favorable au libéralisme politique, mais une atmosphère intoxiquée par les luttes politico-religieuses, que Chapleau dissout la Chambre provinciale et renvoie les députés devant leurs électeurs. Fort de la victoire des libéraux au fédéral, Lemieux convoite deux comtés à la fois. Par ambition politique, certes, mais aussi à cause du "chômage professionnel"¹⁷ qui sévit depuis un an. Il faut donc garder Bonaventure et gagner Lévis! Dans Bonaventure, le terrain est excellent. Une lutte récente a permis aux gouvernants de prendre le pouls du comté. Le 9 février précédent, William Fauvel, député libéral à Ottawa, meurt subitement. Le 17 mars suivant, le peuple lui donne un remplaçant dans le gouvernement Laurier. Encore une fois, l'intervention de l'évêque de Rimouski contre le candidat libéral, devenu John Guité, fut bien manifeste. Mgr Blais exprima sa pensée à l'un de ses curés¹⁸. La question des écoles du Manitoba était une question religieuse et le règlement Laurier-Greenway constituait une iniquité et une injustice. Une lettre, datée du 14 janvier précédent, avait fait connaître cette pensée de l'autorité épiscopale à l'ensemble des fidèles. En demandant à ses curés de la lire du haut de la chaire, Mgr Blais prétendait avoir donné à son clergé l'occasion "d'une protestation solennelle et formelle contre le dit prétendu règlement"¹⁹.

Après cela, poursuivait l'évêque de Rimouski, si les fidèles pêchent [sic] dans la lumière, en abusant de leur liberté par esprit de parti dans la prochaine élection, je ne puis rien faire de plus que de les retenir au confessionnal²⁰.

¹⁷ F.-X. Lemieux à W. Laurier, APC, F. Laurier, M.G. 26, 1(a), vol. 32. Cette lettre ne porte pas de date. Le contexte permet cependant de la situer entre le 9 février et le 17 mars 1897.

¹⁸ Mgr A. Blais à J.-E. Pelletier, 8 mars 1897, AAR, Registre M: 141.

¹⁹ *Loc. cit.*

²⁰ *Loc. cit.*

Un prêtre délégué, Monsieur Landry, présenta au candidat de Laurier une formule selon laquelle celui-ci devait s'engager à combattre les *Accords* de son chef. Il engageait aussi ses cabaleurs et ses représentants sur les *hustings*. Dans un manifeste aux électeurs de Bonaventure, Guité reproduit cette formule et refuse d'accéder à la demande de l'évêque de Rimouski ²¹.

Bien que Mgr Blais fût peser tout le poids de son influence contre le candidat libéral rebelle, John Guité fut élu par une forte majorité. Et l'évêque de Rimouski d'écrire à son confident :

Quant au résultat de l'élection du candidat libéral dans notre comté, il est infiniment déplorable dans les circonstances. C'est un véritable scandale, parce que c'est l'anarchie religieuse, morale et civile qui y a présidé et qui l'a produit ²².

Non, le peuple n'a pas "scandaleusement" dédaigné les vues de ses autorités religieuses. Plus que la question des lointaines écoles du Manitoba, ce sont les problèmes locaux qui ont orienté le vote de l'électorat de Bonaventure. William Fauvel avait été "universellement aimé" ²³ dans le comté. En décembre 1896, le gouvernement fédéral avait acheté le chemin de fer de la baie des Chaleurs et, depuis, celui-ci donnait un service satisfaisant. Il était même en voie de progrès. John Guité, député libéral, continuerait sans doute la politique de prospérité de son prédécesseur. Voilà qui décida du vote des électeurs de Bonaventure!

En mai 1897, au moment de l'élection provinciale, le sentiment populaire est le même. Lemieux le sait: il sera réélu sans difficulté dans Bonaventure. Il concentre donc ses forces sur le comté de Lévis, auprès de ses électeurs d'hier. Les thèmes électoraux du candidat libéral appartiennent à deux ordres: l'ordre administratif et l'ordre sentimental. Par l'économie bien comprise, il faut restaurer les finances et dégrever le peuple des charges qui pèsent sur lui. Il faut aussi

²¹ J.-F. Guité, *Aux électeurs de Bonaventure*, AAD, FL 1897.

²² Mgr A. Blais à J.-E. Pelletier, curé, 19 mars 1897, AAR, Registre M: 152.

²³ P.-N. Thivierge, curé à W. Laurier, 11 février 1897, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1 (a), vol. 44.

confier le pouvoir au parti de Laurier qui se doit, comme Canadien français d'aider les entreprises québécoises et de faire entrer ainsi sa province dans une ère de progrès, de développement et de prospérité. Mais plus que jamais, semble-t-il, la politique provinciale est fonction de la politique fédérale. Les politiques ne peuvent élaguer la question des écoles du Manitoba de leur programme électoral et l' "influence indue" fait et défait l'opinion populaire, influençant ainsi le vote de l'électorat. Le 11 mai se tiennent les élections provinciales, dont le résultat réfléchit et prolonge le triomphe du 13 juin précédent.

On pousse des hurrahs pour Laurier comme pour Marchand et sa phalange victorieuse. Lemieux reçoit double part à la gloire des libéraux. N'est-il pas l'élu de Lévis et de Bonaventure avec 1074 et 896 voix de majorité? Par sa double candidature, il a fait preuve d'ambition, d'audace même.

L'évincement et l'accession à la magistrature

Dans tous les cercles politiques comme dans les colonnes de journaux rouges ou bleus, on mentionne le nom de François-Xavier Lemieux comme membre du nouveau ministère Marchand. Quand Flynn démissionne "comme un homme", c'est-à-dire avec "une résignation calme et digne"²⁴, et que Chapleau appelle Marchand, même *Le Soleil*, organe officiel du parti libéral, regrette que le nouveau premier ministre ne prenne pas Lemieux en considération dans la formation de son cabinet:

[...] Nous ne rendrions pas [...] toute la pensée des libéraux de cette province, si nous n'exprimions le regret de ne pas voir figurer dans le nouveau ministère un homme dont le nom a été souvent mentionné, M. F.-X. Lemieux, C.R., bâtonnier du Barreau de Québec et député des comtés de Lévis et de Bonaventure.

Il est possible que, comme dans le cas de l'hon. François Langelier, notre ami préfère la magistrature à la politique, qui lui a déjà coûté vingt-cinq ans de sacrifices²⁵.

²⁴ A. Chapleau à W. Laurier, 15 mai 1897, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1 (a), vol. 45.

²⁵ *Le Soleil*, 26 mai 1897.

Non, ce n'est pas la magistrature qu'ambitionne Lemieux : la nature le porte plus à une activité de politique que de magistrat. Une fois sur le banc, il devra fausser sa personnalité pour être un juge digne et honorable²⁶. Lemieux vise donc la réussite de sa vie politique : l'accession au ministère provincial. À son avis, le choix de Marchand comporte donc une ingratitude, voire une injustice à son égard. Dans une entrevue avec le nouveau premier ministre, il fait valoir ses droits qui priment, sans conteste, ceux de tous les députés du district de Québec ; il se fait fort de donner deux comtés au gouvernement Marchand ; il exalte sa longue fidélité au parti libéral, fidélité d'autant plus louable que les circonstances l'ont souvent rendue pénible ; il rappelle enfin ses sacrifices pour le parti, surtout celui de 1894²⁷, quand, dans les jours de deuil qui suivaient la défaite, au prix de sa paix et des intérêts de sa famille, le premier, il relevait de la poussière le drapeau du parti dans la victoire de Bonaventure²⁸. Mais plaidoyer inutile ! Lemieux reste à l'écart du ministère, condamné à l'humiliation de servir sous des plus jeunes et des nouveaux arrivés.

Marchand exclut aussi de son ministère Joseph-Emerly Robidoux, député de Châteauguay. Mais les amis de Montréal adres-

²⁶ Il serait facile d'accumuler les témoignages pour le prouver. Citons L.-O. David : "A le voir si sérieux, si grave même sur le Banc judiciaire, on ne dirait pas que c'est le Lemieux d'autrefois. [...] Naturellement, ses vieux amis eurent d'abord de la peine à s'expliquer un changement si complet [...] Ils comprirent qu'il avait peut-être plus besoin que d'autres d'éviter certaines familiarités plus ou moins dérogoatoires à la dignité de juge" (*Au soir de la vie*, 249s.). Citons aussi Lemieux lui-même dans deux lettres à Laurier : "Votre bienveillance à mon égard, ainsi que celle de Lady Laurier, et votre entrain presque juvénile à parler de notre cher passé, ont si bien fait que mon naturel, pourtant tenu en laisse et muselé, a fini par se dégager de ses liens, pour me revenir au grand galop. [...] Croyez-moi, pour cause, je ris rarement, et toujours loin, loin du banc" (27 décembre 1905, APC, F. Laurier, M.G. 26, G 1(a), vol. 394) et "Pour être juge convenable, il faut paraître insouciant et indifférent dans bien des circonstances où nous bridons notre enthousiasme qui, autrement, nous jouerait de vilains tours" (30 décembre 1908, *ibid.*, vol. 552).

²⁷ Lemieux conserve une lettre dans laquelle Marchand lui écrit : "J'espère que vous voudrez bien vous décider à faire ce nouveau sacrifice pour le parti que vous avez toujours si vaillamment défendu" (F.-G. Marchand à Lemieux, 27 novembre 1894, AAD, FL 1894).

²⁸ C'est la femme de F.-X. Lemieux qui raconte cette entrevue à son père, M.-A. Plamondon. Celui-ci, à son tour, en fait mention dans une lettre à son gendre, F.-X. Lemieux, 27 mai 1897, AAD, FL 1897.

sent un ultimatum à Marchand, le sommant d'appeler Robidoux et Lemieux. Plamondon rapporte le fait et le commente :

Cette pression a eu son effet pour Robidoux, dont les droits étaient, comme les vôtres, indiscutables. Marchand a cédé devant la crainte d'un scandale ou de quelque chose même de plus grave... Et tous les journaux de ce matin nous disent que le ministère constitué a été assermenté! ²⁹

Comment expliquer cette obstination de Marchand à l'égard de Lemieux? Où chercher les causes de l'évincement du vieux partisan libéral? Le nouveau premier ministre est-il seul responsable de cette injustice? Laurier, qui semble intervenir sans scrupule dans les affaires provinciales, ne serait-il pas le vrai *cabinet-maker* du ministère libéral de 1897? Regardons les faits.

Quelques jours après les élections, Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur, écrit à Laurier :

Maintenant que le calme est fait, que les dernières fumées sont dissipées, que les chants des vainqueurs et les plaintes des vaincus ont cessé, je puis, en toute tranquillité, te dire quelle est, à mon point de vue, la situation ici [Québec] et dans la Province, et te demander, sinon un avis, que tu ne pourrais que me refuser, du moins une indication de la direction où tu pourrais désirer que s'orientent les choses dans le nouveau règne que les élections viennent d'ouvrir. [...] Jeudi j'appellerai Marchand que vous aurez eu le temps de voir d'ici là ³⁰.

De son côté, Marchand écrit à Laurier :

Monsieur Tarte ma dit avant hier [sic] que vous le chargiez de m'offrir votre concours pour satisfaire certaines ambitions qui pourraient embarrasser mon travail.

Ne serait-il pas utile que je vous rencontrerais à ce sujet dans un délai aussi court que possible, afin qu'après entente avec vous, je puisse savoir exactement sur quoi compter pour désintéresser les candi-

²⁹ *Loc. cit.*

³⁰ A. Chapleau à W. Laurier, 15 mai 1897, APC, F. Laurier, M.G. 26, G. 1(a), vol. 45.

datés qu'il n'est pas utile de choisir dans les circonstances actuelles?

Je puis difficilement aller vous voir à Ottawa sans soulever tous les cancons de la presse et lui fournir l'occasion de vous accuser d'intervention dans nos affaires provinciales.

Vous m'indiquerez, peut-être, un jour prochain où nous pourrions nous rencontrer à Montréal, chez un ami commun et discret, pour conférer de tout cela ³¹.

Deux semaines plus tard, après la formation de son ministère, Marchand revient à Laurier :

Je suis très heureux d'apprendre par votre lettre que la composition de mon Cabinet vous paraît satisfaisante. J'en éprouve d'autant plus de satisfaction que le travail a été pénible. Vous connaissez toutes les difficultés qu'il présente dans une province comme la nôtre où il faut tenir compte de tant d'intérêts divers et de tant d'éléments concurrents. Je vous dois des sincères remerciements pour l'aide que vous m'avez donnée et qui n'a pas peu contribué à les satisfaire ³².

Cette ingérence de Laurier dans la formation du ministère Marchand est donc évidente. Mais, parce qu'elle se fait en sourdine, elle semble d'abord échapper à Lemieux. Plamondon, lui, la discerne aussitôt. Le 15 mai, il écrit à Laurier, dans l'espoir d'être utile à son gendre, ou plutôt de rendre plus favorables encore les dispositions, qu'il sait d'amitié, de Laurier à l'endroit de Lemieux.

Et que dites-vous de mon François ? A-t-il été assez vaillant ? a-t-il porté au premier rang des hommes de son district sa personnalité si sympathique, partout victorieuse et partout respectée ?

Je suppose bien qu'il sera appelé par M. Marchand et qu'il sera placé au rang qui convient à son âge, à ses états de service, à sa réputation sans tache et à sa popularité ³³.

³¹ G. Marchand à W. Laurier, 14 mai 1897, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1(a), vol. 45.

³² Le même au même, 28 mai 1897, *loc. cit.*

³³ M.-A. Plamondon à F.-X. Lemieux, 27 mai 1897, AAD, FL 1897.

La lettre de Plamondon à Laurier demeure sans réponse. Mauvais présage! Plamondon s'en indigne:

Mon cher François, le croiriez-vous? Je n'ai pas même reçu de M. Laurier un accusé de réception de ma lettre.

De quelque hauteur que tombe une impolitesse, le mot vrai pour la désigner, c'est le mot... "grossièreté". Il n'y a pas de quoi me faire plaisir³⁴.

Sans crainte d'erreur il faut donc rejeter sur Laurier la responsabilité de l'évincement de Lemieux du ministère Marchand.

À deux reprises, dans son *Histoire de la Province de Québec*³⁵, Rumilly affirme que c'est Tarte qui barre l'accès du cabinet Marchand à François-Xavier Lemieux. Une telle opinion nous semble gratuite. D'ailleurs, Rumilly fait volontiers de Tarte l'âne de la fable, responsable de tous les maux de l'époque. Depuis que Tarte vogue dans la barque libérale, depuis, surtout, qu'il a appuyé Lemieux dans sa campagne électorale de 1894, les relations des deux adversaires de 1878 sont des meilleures. Du moins tel le laisse entendre la correspondance Tarte-Lemieux. Si donc Tarte intrigue dans cette affaire de l'évincement de Lemieux, ce n'est que pour servir d'écran à Laurier. Il importe, pour nous, de ne pas faire de l'écran un mur. C'est, en effet, une constante dans la vie des politiques de la qualité de Laurier, de passer par des intermédiaires pour les œuvres difficiles et compromettantes. En tout état de cause, accusons donc Laurier de l'injustice dont Lemieux est l'objet, en essayant cependant d'expliquer la conduite du chef fédéral. Pourquoi Laurier conseille-t-il à Marchand de tenir le député de Lévis et de Bonaventure loin de son ministère?

Quand un instrument est usé, on le brise. C'est la loi dans tous les domaines de la vie. C'est la pratique, sinon la théorie, en politique. Mais Lemieux, vainqueur dans deux comtés, est loin, très loin, d'être un instrument usé, en 1897. Il est loin de goûter aux revers politiques... sinon à celui que lui servent

³⁴ *Loc. cit.*

³⁵ R. Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, VIII: 201 et IX: 11.

les chefs eux-mêmes. Il n'est pas, non plus, un homme fatigué, ni physiquement, ni moralement. Il n'a que quarante-six ans et, fidèle à sa nature, il devient plus actif à mesure qu'il prend de l'âge.

Mais Lemieux est un rouge de vieille souche. Il a poussé des racines profondes dans une terre riche en sève libérale. Et dans vingt-cinq ans de vie politique, alors que la trahison, d'une part, et l'opportunisme, d'autre part, deviennent la règle du jeu, jamais il n'a renoncé à ses principes libéraux. En 1897, Lemieux refusera de sacrifier aux idoles. Laurier le sait : Lemieux sera en contradiction avec les chefs qui, eux, se sont unis à l'aile gauche du parti conservateur et ont triomphé grâce à cette alliance. Il faut lire un extrait de lettre de Chapleau à Laurier, au lendemain de la victoire libérale du Québec, pour comprendre la situation confuse des partis politiques en 1897 :

Maintenant qu'allez-vous faire dans la Province de Québec? La majorité triomphante va-t-elle enterrer ou faire fonctionner la hache de guerre? Va-t-elle relever les ruines ou raser jusqu'au sol et labourer dans les débris encore fumants? Le problème est entre tes mains.

Je n'abandonne pas mon rêve d'une Province unie et forte. Mais je ne vois guère plus le moyen de le réaliser. Les éléments restent, mais la transformation est difficile avec l'atmosphère politique dans laquelle on vit à Québec, en ce moment. [...]

Si vous avez quelque chose à me suggérer, dans les circonstances, je suis à vos ordres, pour tout ce qui pourra profiter au bien de la Province, et à l'apaisement de la fièvre de combat qui doit sévir encore dans le corps électoral et dans l'âme des élus.

Je compte sur toi pour cette œuvre de pacification, dans laquelle je suis sûr d'être secondé par les meilleurs de mes ministres sortants³⁶.

Chapleau est en mal de pacification. Laurier et Marchand font de cette pacification l'objet de leur politique. Aussi craignent-ils les vrais rouges, ceux dont le vieil idéal soude tous les gestes,

³⁶ A. Chapleau à W. Laurier, 15 mai 1897, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1(a), vol. 45.

comme il a animé tous les espoirs depuis vingt-cinq ans et au-delà. Pour ces rouges intransigeants, il y a quelque chose de retors et de dissimulé dans les nouvelles relations avec les conservateurs. Danger est donc qu'ils se récrient, surtout s'ils ont une nature comme celle de François-Xavier Lemieux. Celui-ci gagne, en effet, en secondarité avec l'âge et l'expérience; l'indépendance vis-à-vis du présent grandit chez lui; mais certains de ses gestes et certaines de ses paroles prennent encore racine au niveau des impressions immédiates et se privent ainsi de réflexion profonde. Quelles que soient les raisons qui le rendent ministrable, un rouge de cette fidélité et de cette nature doit être rejeté, du moins c'est ce que pensent Laurier et le premier ministre québécois qui reste à la remorque du chef libéral dans la formation de son cabinet.

Les chefs libéraux tendent avec acharnement à un autre grand objectif: la paix avec l'Épiscopat du Québec. *Le Soleil* qui, en date du 2 mai, publie un article biographique sur Marchand, signale en conclusion qu'il faut un billet de confession pour qu'un ministre puisse être cru probe:

[...] Profondément imbu de sentiments chrétiens, on ne sera pas surpris de la probité de M. Marchand quand nous aurons dit qu'il remplit rigoureusement toutes les obligations de notre religion, et, au dire de son curé et même de ses adversaires politiques, sans ostentation et sans se faire un escabeau de ses sentiments religieux ³⁷.

Cette finale de l'article attire l'attention de Plamondon qui en donne un commentaire à son gendre:

Est-ce déjà une courbette devant l'influence que le vote du peuple vient d'anéantir? Et puis, s'il faut un certificat de son curé pour passer digne d'être ministre, je voudrais bien voir le billet de confession de M. Laurier ³⁸.

L'article du *Soleil* et le commentaire de Plamondon à Lemieux sous-entendent que Lemieux ne serait pas en mesure de produire

³⁷ *Le Soleil*, 25 mai 1897.

³⁸ M.-A. Plamondon à F.-X. Lemieux, 27 mai 1897, AAD, FL 1897.

le fameux passeport au ministère Marchand. Rien de surprenant pour qui se rappelle les circonstances de l'élection provinciale du 11 mai 1897. Partout, à travers la province de Québec, c'est la guerre de l'Épiscopat contre les candidats libéraux; mais, nulle part, l'autorité religieuse ne semble plus exigeante et plus tenace que dans le diocèse de Rimouski, dont la juridiction couvre le comté de Bonaventure. Un court passage d'une lettre de Plamondon à sa fille, l'épouse de François-Xavier Lemieux, nous donne aussi à penser que Lemieux n'a pas en main de billet de confession :

Avant-hier soir, M. et Mme Laurier dînaient avec nous. Ta bonne et noble lettre m'est arrivée juste une 1/2 heure avant l'heure du repas. Elle a été lue et relue en plein salon et a été admirée par tous.

Moi, j'ai trouvé tout simplement que c'est ainsi que ma fille devait penser et écrire.

Si toutes les femmes avaient ton intelligence et ton cœur, il y aurait moins de maris exposés à trembler devant de puériles menaces et prêts à courber l'échine sous les coups de crosses épiscopales³⁹.

Ainsi, parce que le vieux lutteur libéral peut devenir un obstacle à la double pacification, axe qui soutient la politique provinciale des chefs libéraux, ceux-ci se croient justifiés de briser les espoirs de François-Xavier Lemieux, si légitimes soient-ils. Le député de Lévis et de Bonaventure reste donc sur la rive, quand les amis passent le Rubicon et saluent un soleil levant.

Mais le ciel de François-Xavier Lemieux a aussi son soleil levant. Tel que promis à Marchand, Laurier le nomme juge de la Cour supérieure. Plamondon consent à se retirer en faveur de son gendre et, le 13 novembre 1897, Lemieux devient juge de la Cour supérieure pour le district d'Arthabaska. De là, il passe au district de Saint-François, à Sherbrooke, en 1898, puis à celui de Québec, en 1906. En 1911, il devient juge en chef suppléant et, en 1915, juge en chef titulaire.

³⁹ M.-A. Plamondon à Diane P.-Lemieux, 30 décembre 1896, AAD, FL 1896.

François-Xavier Lemieux n'est pas homme à faire valoir une injure en s'en fâchant, ni à se laisser accabler par les revers politiques. Son ressort ne se casse pas sous le coup de 1897! Ce serait pourtant fausser le sens de son idéal que de taire la nostalgie qu'il garde de l'arène politique. Il se définit:

[. . .] un soldat en retraite, qui a à peine le droit de respirer la fumée des champs de bataille ⁴⁰.

Aussi se plaît-il à revivre, au rythme de ses souvenirs, un passé rempli, mais surtout l'année 1897 qui marque sa double victoire à Lévis et à Bonaventure, mais jette un peu de tragique sur la fin de sa carrière politique. Sur le banc judiciaire, il remplira grandement une tâche grande, sous la mouvance d'une bonne humeur, d'une ardeur et d'un esprit de travail que l'insuccès politique n'a pas appesantis.

CONCLUSION

Il est un danger lié au long contact avec un personnage historique, danger familial, par conséquent, à tous les biographes, celui de grandir l'homme qu'ils ont dressé devant eux et d'amplifier son œuvre. Pour éviter un tel écueil, au terme de notre étude et au moment de tirer des conclusions générales, nous jetons un dernier regard sur François-Xavier Lemieux avec le souci de le garder bien ancré dans son époque, à l'ombre de personnages plus illustres.

Lemieux est un vrai politique. De cette génération dont le chanoine Groulx a dit: "Quand on écrira l'histoire de notre génération, il faudra se rappeler qu'enfants, nous eûmes pour héros le politicien" ⁴¹, il a du goût pour la politique et se montre sensible aux intérêts politiques.

De type colérique, Lemieux a surtout les qualités indispensables au politique. De bonne humeur partout, en tout temps

⁴⁰ F.-X. Lemieux à W. Laurier, 22 mars 1898, APC, F. Laurier, M.G. 26, G 1 (a), vol. 70.

⁴¹ L. Groulx, dans *Le chanoine Groulx*, film de l'*Office national du film*, réalisation de Pierre Patry, I.

et à tout propos, nul comme lui ne sait faire face aux caprices de la politique :

Voici sa force et voici son genre : d'abord, il est inva-riablement de belle humeur ; c'est un rieur éternel. Dans les assemblées publiques, au Palais, à son bureau d'avocat, à sa table, etc . . . , il rit. Il trouve la vie bonne ! ⁴².

Jamais, non plus, il ne manque de courage, car il a celui que donne la recherche constante des honneurs et des "petites gloires",⁴³ dominante de son caractère. Il prend plaisir à se mesurer à l'obstacle. Loin de le rebuter, les situations graves, les hasards, l'aspect fâcheux des événements, les incertitudes, voire les revers, répondent à un besoin de sa nature. Inépuisable de vitalité morale, Lemieux l'est aussi de ressources physiques. Fonds précieux pour qui se consacre à la politique au 19^e siècle. À cette époque, en effet, la lutte politique représente de très grandes fatigues, surtout si elle se livre dans un comté, comme celui de Bonaventure, où le chemin de fer "souffre de fièvre intermittente"⁴⁴. Lemieux peut donc mettre dans son œuvre de politique l'élan des forces morales et physiques dont il dispose et s'y distinguer comme ouvrier énergique, gai et ingénieux.

Lemieux possède enfin le don des dons du vrai politique du 19^e siècle : le talent oratoire. Émotif, il sait sympathiser avec le peuple qui l'écoute et rendre ses propres sentiments contagieux ; primaire, il peut deviner les jeux de la sensibilité chez son auditoire et s'y adapter ; actif, il est entraînant. Lemieux sur le *husting*, c'est l'avocat qui, hier, savait si bien enjôler un jury à l'avantage d'un criminel ; c'est l'orateur qui, par ses qualités d'esprit et de cœur, magnétise un auditoire populaire ; c'est le tribun qui a compris le mot d'Horace : "Si vous voulez que je pleure, affligez-vous d'abord vous-même"⁴⁵. On s'explique qu'une telle éloquence puisse seule combler le vide des discours électo-

⁴² J.-I. Tarte, *Esquisse biographique de F.-X. Lemieux*, C.R., M.P., APQ, FL 20.

⁴³ F.-X. Lemieux à sa femme, 15 juillet 1885, AAD, FL Riel.

⁴⁴ *Annales du couvent des Sœurs de la Charité*, Carleton Centre, 25 septembre 1896, I.

⁴⁵ Horace, *L'art poétique*, v. 102s.

raux de la fin du 19^e siècle. Dans la province de Québec, en effet, on est encore incapable de politique autonome. Cette absence de programme politique, d'idées politiques, explique le chauvinisme dont souffre le monde politique québécois de l'époque. Pas une difficulté du golfe du Mexique aux confins de l'Alaska qui ne trouve ses défenseurs dans la province de Québec... Là encore, l'arme la plus puissante est celle de la parole passionnée.

De ces considérations, il résulte que Lemieux possède, et à un degré éminent, tous les dons du politique. Il a la trempe d'un grand politique. Comment expliquer alors qu'à une époque où de tels talents ne s'éditent qu'à quelques exemplaires, Lemieux n'atteigne pas les échelons supérieurs de la carrière politique?

Lemieux est un fils de ses œuvres, un *self-made man*, ainsi que le disent plus expressivement les Anglais. Sorti d'un milieu paysan pauvre, il est lui-même pauvre. Or le droit n'a jamais été une carrière lucrative. De tout temps les avocats ont dû lutter pour s'assurer une subsistance honnête. Selon A. Dion, une boutade voudrait même que la profession du droit fasse vivre son homme à condition que celui-ci en sorte⁴⁶. Si la boutade présente un fond de vérité au 20^e siècle, elle ne se vérifie pas au 19^e siècle, alors que la seule issue offerte à l'avocat est la politique et que la politique appauvrit son homme. L'indemnité de quelque cents dollars que reçoit l'avocat devenu député ne compense pas, en effet, pour les pertes que causent le partage de son temps et les heures passées hors de son étude de droit. De plus, les partis vivent beaucoup plus, à cette époque, de la générosité de leurs membres. Le plus souvent, c'est par une souscription que l'on finance l'élection générale ou partielle. On renfloue la caisse électorale à même les comptes de banque des partisans. Cela dans les deux partis, quoique le parti au pouvoir ait la chance, lui, de puiser dans les biens publics. Donc, offrir généreusement son temps et ouvrir large sa bourse, qu'elle soit plate ou gonflée, constituent deux conditions *sine qua non* du succès en politique, à l'époque où vit François-Xavier Lemieux.

⁴⁶ A. Dion, o.f.m., *Orientations*, 58.

Mais, quand le politique est père de douze enfants, la situation devient tragique. C'est celle de Lemieux qui ne peut arriver à procurer le pain quotidien à sa famille nombreuse, s'il consent à une activité professionnelle au ralenti. À elle seule, la loi Mercier ne fait pas vivre son bénéficiaire. D'autant plus qu'au 19^e siècle, le rang qu'occupe l'avocat dans la société ajoute des exigences sociales et mondaines aux exigences familiales. Et François-Xavier Lemieux n'est pas homme à manquer ni aux unes, ni aux autres. Aussi demeure-t-il pauvre toute sa vie, ainsi qu'en témoigne l'extrait d'une lettre adressée à Laurier en 1906 :

[...] me trouverez-vous présomptueux de vous demander de me nommer, en Cour Supérieure, à Montréal, à la place de Lavergne? [...] La différence de salaire me permettrait de donner aux miens le bien-être qui leur est inconnu depuis longtemps. Je suis dans une gêne pitoyable. Je vous fais grâce des détails, car étaler ses plaies est un manque de dignité⁴⁷.

Rien d'équivoque dans ce témoignage. La loi du *primum vivere* explique donc que François-Xavier Lemieux ne donne pas à la politique tout le temps et la générosité qu'elle réclame et compromet ainsi son ascension dans la carrière politique. Équipé pour devenir un grand politique, il demeurera pourtant au second rang à cause de sa pauvreté.

À cause de son *rougisme*, aussi et surtout. François-Xavier Lemieux a puisé ses principes aux sources les plus authentiques du libéralisme politique canadien⁴⁸. L'oncle François et Marc-

⁴⁷ F.-X. Lemieux à W. Laurier, 31 janvier 1906, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1 (a), vol. 400.

⁴⁸ Deux hommes marquent la carrière politique de F.-X. Lemieux : son oncle et parrain, F.-X. Lemieux (1811-1864), avocat, député réformiste et ministre sous l'Union et conseiller législatif élu pour La Durantaye (1862-1864) ; et son beau-père, M.-A. Plamondon (1823-1900). L'influence de ce dernier sur Lemieux ne saurait être exagérée. "Jamais beau-père et gendre ne furent mieux faits pour s'entendre et s'aimer" (L.-O. David, *Au soir de la vie*, 249). Quand Lemieux remplace son beau-père sur le banc judiciaire d'Arthabaska, Louis Fréchette écrit : "L'un descend du banc judiciaire d'Arthabaska, pour y laisser monter l'autre; et, bien qu'une différence d'âge de vingt-cinq années au moins eût dû les séparer sur le chemin de la vie, leur carrière finira comme elle s'est déroulée depuis trente ans

Aurèle Plamondon sont tous deux du groupe des jeunes Canadiens français qui, sous la direction de Dorion, forment le parti libéral de 1854. Donc, au départ, dans la carrière de Lemieux, une mise de fonds bien libérale. Et, pendant ses vingt-cinq ans de vie publique, rien n'ébranle son dévouement au parti libéral, quel que soit le programme du parti. Sa fidélité, il la maintient ici au prix d'une lutte contre l'autorité religieuse, qu'il respecte pourtant au plus haut point, une fois franchi le terrain des affaires publiques. Et, quand l'ère est au baiser de paix, par discipline au parti toujours, il accepte d'être exclu des ministères Mercier et Marchand plutôt que de tremper dans une coalition, parce que, pour lui, coalition est synonyme de trahison. Mais le vieux proverbe se vérifie toujours: "Nescit dissimulare, nescit regnare".

Cette fidélité absolue de Lemieux au parti libéral étonne davantage lorsqu'elle est replacée dans le contexte politique de la fin du 19^e siècle au Canada français. À cette époque, en effet, les partis politiques sont bien près de leurs origines. C'est de 1854 seulement que date la coalition McNab-Morin, dont naquit le parti libéral-conservateur, désigné sous le nom plus simple de parti conservateur. C'est aussi en 1854 que Dorion donne un programme neuf au vieux parti réformiste. Et ces partis se forment à une époque d'instabilité nationale, alors qu'on jette les bases politiques, économiques et sociales de la nation. Les cadres sont flous et les programmes, vagues. Les politiques changent donc facilement de partis. Les historiens, Rumilly en tête, se sont beaucoup amusés des volte-face d'Israël Tarte. Le cas de Tarte n'est pas unique au 19^e siècle, bien qu'il soit le plus caractéristique. Mercier et David passent du parti conservateur au parti libéral, tandis que Sénécal trahit en sens inverse. Ross goûte à toutes les sauces politiques et Chapleau s'exile à New York pendant les

passés, à la manière d'un chaînon de même aloi, de même métal, de même force et de même puissance. Rien de touchant et de charmant comme cette alliance dans le talent, dans la parenté, dans la destinée et dans l'affection. [...] Leur intelligence si vive et si prime, leur tempérament tout de vaillance et d'activité, l'exubérance de leur nature pleine de fougue, tout cela me captivait singulièrement. (L. Fréchette, article reproduit sans référence dans le *Soleil*, 6 août 1900. Malgré des recherches sérieuses, nous n'avons pas réussi à retrouver l'article original.)

campagnes électorales de 1896 et 1897 pour laisser libre jeu aux libéraux. Cela, chez les chefs! Et combien de caméléons dans le menu peuple politique, dont les espérances sont toujours brisées! Dans les deux camps politiques, on cède donc facilement ses convictions à sa fortune.

L'instabilité du politique du 19^e siècle se manifeste encore dans les nombreux changements d'arène politique. Pour plusieurs députés, la scène provinciale ne doit servir que pour les répétitions. C'est à Ottawa qu'il faut jouer son rôle en finale, c'est la Chambre des Communes que leur ambition leur promet. Dans le cabinet Tupper, trois des cinq représentants du Québec ont déjà siégé à l'Assemblée législative; dans le cabinet Laurier, quatre sur huit. Et cette instabilité quant au camp politique, au programme du parti et au champ d'action, le peuple l'accepte d'un cœur léger. Peut-être s'étonne-t-il davantage d'une fidélité comme celle de Lemieux, qui peut dépasser une ambition pour en faire un service. Car Lemieux a toutes les qualités pour émerger dans la carrière politique. Mais, parce qu'il est pauvre et chargé d'une famille nombreuse et qu'il est profondément attaché au *rougisme*, il doit renoncer à s'y engager totalement. Les dimensions de sa carrière politique ne sont donc pas à la mesure de ses capacités d'homme. Telle est la grande conclusion que nous tirons de notre étude.

Mais, parce que toute biographie appelle une extension, qu'elle déborde alors son cadre restreint pour éclairer plus ou moins un type de carrière caractéristique, nous avons découvert certains traits généraux du politique du 19^e siècle au Canada français. Alors que la biographie est une pénétration en profondeur quant à l'individu, elle ne constitue qu'un sondage discret par rapport à la collectivité. Et si, au terme de notre étude, nous voyons le visage et l'œuvre politique de François-Xavier Lemieux dans un éclairage direct, ce n'est que dans le demi-jour que nous apparaît la physionomie du politique du 19^e siècle au Canada français.

SR ANDRÉE DÉSILETS, c.n.d.